

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE**

5 place du Parc  
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

**NOMBRE DE MEMBRES**

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	51

**CONVOCATION**

Datée	Du 29/03/24
Affichée	le 29/03/24

**OBJET**

**Budget annexe Pépinière  
d'Entreprises - Approbation du  
compte administratif et des  
résultats 2023**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
du Conseil communautaire  
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

**SÉANCE DU 04 AVRIL 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi quatre avril, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 29 mars 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE.

Madame Christine LEBRETON a été nommée secrétaire de séance.

**Étaient présents :** Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, Jean-Luc NOUAIL

**Pouvoirs :** Véronique HELLEUX a donné pouvoir à Jean SELLIER  
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS-AUBRIL  
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Charlène RENARD a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPRIER  
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN  
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
Fleur GOSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE  
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE  
Gilbert MATELOT a donné pouvoir à Delphine PRIEUR  
François HUREL a donné pouvoir à Hubert GORET  
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

**Représenté :** François CARBONELL représenté par Jean-Luc NOUAIL

**Absents excusés :** Pascal SUARD, Fabrice GLORIA, Jean SELLIER

**Absente :** Maïté GRANDCLERE

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20240404-2024-04-04-083-BF  
Date de télétransmission : 15/04/2024  
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Pour rappel, ce budget porte principalement :

- Le bâtiment Cap Entreprises qui génère des loyers
- Le « 100 % Fibre » dont les locaux sont situés dans l'ex bâtiment LTI

Les recettes de loyer (environ 69 000 €) sont légèrement inférieures à la prévision.

La subvention d'équilibre s'est élevée à 76 000 € en 2023.

L'excédent d'investissement est lié en grande partie à la vente du bâtiment sis au lieudit « La Couture » à la Ferté Fresnel commune déléguée de la Ferté-en-Ouche, dont le produit est mis en réserve afin de financer la construction d'un nouvel atelier relais, sur la Zone d'Activités des Avanris, à la Ferté Fresnel commune déléguée de la Ferté-en-Ouche. Devant le coût des travaux et l'absence de subventions significatives, le projet est actuellement en suspens.

Le détail des réalisations 2023 par chapitre pour les deux sections est reporté ci-dessous :

BUDGET PEPINIERE 2023	Chapitre voté	Libellé	Total Budget après DM	Total Réalisations	Ecart
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	89 360,00	70 862,17	-18 497,83
	012	CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	25 741,00	25 625,72	-115,28
	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	75 806,00	75 803,53	-2,47
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 630,00	100,00	-5 530,00
	66	CHARGES FINANCIERES	2 078,00	2 072,11	-5,89
<b>Total Dépenses</b>			<b>198 615,00</b>	<b>174 463,53</b>	<b>-24 151,47</b>
	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	30 080,00	0,00	-30 080,00
	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	14 535,00	14 533,76	-1,24
	70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	34 000,00	26 503,19	-7 496,81
	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	76 000,00	76 000,00	0,00
	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	44 000,00	43 086,09	-913,91
	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	104,72	104,72
<b>Total Recettes</b>			<b>198 615,00</b>	<b>160 227,76</b>	<b>-38 387,24</b>
<b>Sol de Fonctionnement</b>			<b>0,00</b>	<b>-14 235,77</b>	<b>-14 235,77</b>
	040	DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS	14 535,00	14 533,76	-1,24
	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	30 979,00	25 643,88	-5 335,12
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 241,00	714,25	-20 526,75
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	345 000,00	0,00	-345 000,00
<b>Total Dépenses</b>			<b>411 755,00</b>	<b>40 891,89</b>	<b>-370 863,11</b>
	001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	177 928,00	0,00	-177 928,00
	040	DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS	75 806,00	75 803,53	-2,47
	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	152 686,00	0,00	-152 686,00
	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 335,00	0,00	-5 335,00
<b>Total Recettes</b>			<b>411 755,00</b>	<b>75 803,53</b>	<b>-335 951,47</b>
<b>Sol de Investissement</b>			<b>0,00</b>	<b>34 911,64</b>	<b>34 911,64</b>

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20240404-2024-04-04-083-BF  
Date de télétransmission : 15/04/2024  
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Les dépenses et recettes de l'exercice, ainsi que les résultats du compte administratif suivants sont identiques au compte de gestion :

**BUDGET PEPINIERE D'ENTREPRISES**

<b>résultats du compte administratif</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
Dépenses de l'exercice	174 463,53	40 891,89
Recettes de l'exercice	160 227,76	75 803,53
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-14 235,77</b>	<b>34 911,64</b>
Résultat antérieur reporté	30 080,05	177 928,18
<b>Résultat cumulé</b>	<b>15 844,28</b>	<b>212 839,82</b>
Restes à réaliser - dépenses		0,00
Restes à réaliser - recettes		0,00
<b>Résultat des restes à réaliser</b>		<b>0,00</b>
<b>Besoin d'autofinancement de la section d'investissement</b>		<b>0,00</b>

Monsieur le Président quitte la salle au moment du vote.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

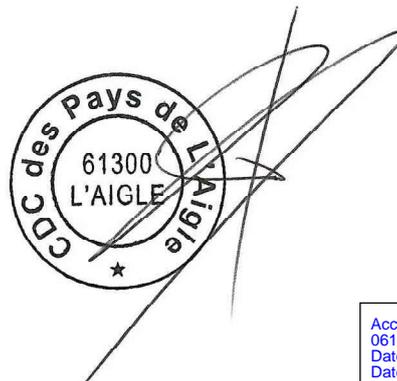
- **APPROUVE** le compte administratif 2023 et les résultats du budget annexe Pépinière d'Entreprises

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 15 AVR. 2024  
Publié en ligne le  
Certifié exécutoire 15 AVR. 2024

Le Président,  
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20240404-2024-04-04-083-BF  
Date de télétransmission : 15/04/2024  
Date de réception préfecture : 15/04/2024